

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

Décision n° 45080 du 5 juillet 2021 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « administrative et technique »

NOR : INTJ2119531S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50089 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032374S) ;

Vu la décision n° 80373 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032377S) ;

Vu la décision n° 2816 du 1^{er} mars 2021 (NOR : INTJ2105292S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} août 2021 :

Floch	Laurent	NIGEND : 163 857
--------------	---------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2021 :

Roussel	Stéphane	NIGEND : 142 249
Issoufi	Saoudi	NIGEND : 215 913

Article 3

Les maréchaux des logis-chef dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2021 :

Levray	Magali	NIGEND : 313 918
Stassinnet	Eric	NIGEND : 155 508

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2021 :

Balouka	Damien	NIGEND : 325 790
Roche	Cyril	NIGEND : 374 375
Intsaby	Pierre-Emmanuel	NIGEND : 307 455

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 juillet 2021.

Par suppléance :
Le colonel,
commandant en second du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
C. Dudognon